

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **5^e jour du mois de novembre 2012**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19h30. Sont présents à la séance:

- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- me Marie-Christine Fraser, greffière

Ont motivé leur absence: monsieur Hugues Grimard, maire et monsieur Serge Boislard, conseiller. Étant donné que le maire et le maire-suppléant sont absents, il y a lieu de nommer un président d'assemblée. Il est donc procédé comme suit:

2012-228

NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu de nommer madame Nicole Forgues, présidente d'assemblée pour la tenue de la présente séance.

Adoptée.

2012-229

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé avec la modification qui suit. Le point 13.1 « Nomination maire-suppléant » est déplacé au point 2.1.

Adoptée.

2012-230

NOMINATION MAIRESSE-SUPPLÉANTE

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que madame Nicole Forgues soit nommée mairesse-suppléante pour un terme de quatre (4) mois, et ce, conformément à la Loi.

Adoptée.

2012-231

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} OCTOBRE 2012

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} octobre 2012, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

- › Lettre de remerciements du Club de minéralogie d'Asbestos pour la collaboration de la Ville d'Asbestos au 19^e Salon des minéraux.
- › Lettre du bureau des changements climatiques du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs concernant le versement d'une partie de la subvention dans le cadre du programme Climat municipalités.
- › Lettre de la direction de l'Estrie du ministère des Transports pour le 4e versement de la subvention 2012 dans le cadre du programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées.
- › Lettre de remerciements de l'organisme La Courtepointe d'Asbestos pour l'aide financière que la Ville d'Asbestos leur apporte tout au long de l'année.

DEMANDES DES CONTRIBUABLES

- › Un contribuable se questionne sur la propriété de deux lampadaires sur le chemin du Golf.
- › Un citoyen demande des précisions sur la hauteur minimum pour un bâtiment dans la ville d'Asbestos.
- › Plusieurs contribuables ont des questions sur les bacs bruns et l'envoi qui a été fait au mois d'octobre.

ABSENCE

A 7h40, le conseiller Pierre Benoit doit quitter son siège de conseiller en raison de son travail.

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'ASBESTOS

Citoyens et citoyennes

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le Maire doit faire un rapport sur la situation financière de sa municipalité, au cours d'une séance du Conseil. Ce rapport doit être déposé un mois avant le dépôt du budget de l'année à venir.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'ANNÉE 2011

Le Conseil municipal adoptait à sa séance ordinaire du 3 juillet 2012 les états financiers consolidés de l'année 2011 qui ont été vérifiés par la firme Roy Desrochers Lambert. L'état des activités financières de fonctionnement pour l'exercice du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 se résume comme suit :

Revenus de fonctionnement:	9 476 421 \$
Charges de fonctionnement :	<u>(9 931 691) \$</u>
Déficit de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales :	(455 270) \$
Conciliation à des fins fiscales :	
❖ Amortissement inclus dans les charges	1 381 835 \$
❖ Remboursement de la dette à long terme	(565 176) \$
❖ Affectations- Activités d'investissements	(527 392) \$
❖ Affectations- Réserves et excédent accumulé	305 775 \$
❖ Autres éléments de conciliation	<u>204 954 \$</u>
Excédent de fonctionnement de l'exercice pour la Ville d'Asbestos :	344 726 \$

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR L'ANNÉE 2012

Pour 2012, le programme des dépenses en immobilisations prévoyait des investissements de 4 007 800 \$.

Au cours de la dernière année, nous avons effectué plusieurs investissements qui étaient prévus au budget présenté en décembre 2011 mais nous avons également dû procéder à des investissements imprévus.

Au cours de l'année 2012 :

- Nous avons procédé à la réfection complète d'une partie du boulevard Saint-Luc. Le projet vient de se terminer avec un succès financier et esthétique. Nous avons maintenant une véritable entrée de ville de qualité. En parallèle au projet du boulevard Saint-Luc, un premier bâtiment a été construit sur l'emplacement laissé vacant par la démolition de l'ancien hôtel de ville. Notre projet de revamper ce secteur va bon train. Les cinq terrains disponibles ont trouvé preneur. Des constructions seront érigées à cet endroit d'ici quelques mois. Dans le même ordre d'idée, la Ville d'Asbestos, via sa Corporation de développement, a fait l'acquisition du bâtiment situé au 276, rue du Roi afin de favoriser sa mise en valeur. Des projets intéressants s'en viennent à cet endroit.
- Nous avons mis en œuvre notre stratégie de communication liée à l'image de notre ville dans le cadre du plan d'action sur la diversification de notre économie. Le lancement de cette stratégie le 19 octobre a été l'aboutissement de plusieurs mois de coordination et de préparation pour lancer une série de gestes mettant en valeur notre communauté qui va se continuer sur plus d'une année encore.
- Nous avons continué à renouveler nos équipements nécessaires au service des Travaux publics dont entre autres l'acquisition d'une chargeuse sur roues.
- Nous avons continué la rénovation de la salle Notre-Dame-de-Toutes-Joies qui présentait des signes de vieillissement. Nous avons corrigé les problèmes d'éclairage et aménagé une salle supplémentaire à l'étage. Il s'agissait de la deuxième de trois phases de travaux pour cette propriété.

- Nous avons mis en place une ressource permanente en prévention incendie. Ce service est également offert aux municipalités voisines, générant ainsi quelques revenus.
- Nous avons continué la réfection de la caserne incendie dans le parc industriel.
- Nous avons procédé à la signature d'une nouvelle entente de travail avec notre personnel syndiqué. Cette entente a été renouvelée pour une période de 5 ans, soit jusqu'en décembre 2016.
- Nous avons continué la mise à niveau de notre système informatisé de comptabilité afin de nous permettre un suivi plus rigoureux de nos dépenses et investissements.
- Nous avons travaillé à optimiser notre procédé de traitement de l'épuration des eaux usées en installant un nouveau système de recirculation des boues de traitement.
- Nous avons rendu obligatoire la participation à la collecte des matières compostables (bacs bruns) et mis en place les outils nécessaires pour aider les citoyens dans leur gestion de leurs matières.
- Nous avons continué la réfection de notre réseau routier local en complétant le réaménagement de la rue Demers et en procédant à des travaux de resurfacement d'une partie de la rue Larochelle dans le secteur Trois-Lacs.
- Nous avons adopté notre plan d'action visant la réduction des émissions des gaz à effet de serre.
- Nous avons continué à mettre à niveau nos propriétés. Ainsi, nous avons changé le bâtiment de service du parc Dollard, nous avons réparé une partie de l'usine d'épuration ainsi qu'une partie de l'usine de filtration.
- Nous avons entamé une révision de l'évaluation de nos bâtiments dans le cadre de la gestion de nos assurances de nos propriétés.
- Nous avons aménagé de nouveaux espaces de bureau pour accueillir l'organisme Transbestos au sein de nos installations dans le cadre de la restructuration de cet organisme. La Ville d'Asbestos agit comme mandataire des municipalités membres pour le suivi contractuel avec le ministère des Transports et Transbestos.
- Nous avons continué la diversification de notre économie avec l'arrivée en 2012 de la Fromagerie l'Oiseau-bleu dans notre parc industriel. Nous avons également procédé à l'installation de la fibre optique sur l'ensemble du parc industriel. Toutes les entreprises du parc industriel peuvent maintenant se brancher sur la fibre optique. Nous avons mis en place un programme pour aider les entreprises à se brancher à Internet haute vitesse. Nous travaillons à la diversification de notre économie avec notre Corporation de développement socioéconomique.

Comme vous le voyez, l'année 2012 a encore été très active pour votre administration municipale.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES: ÉTATS FINANCIERS 2012

En 2012, nous avons continué de travailler à optimiser nos façons de faire afin de diminuer nos coûts tout en maintenant des services de qualité pour nos contribuables.

L'analyse des dépenses et des revenus de l'exercice financier actuel démontre des revenus projetés pour 2012 estimés à 9 076 000 \$ et des dépenses de 9 025 000 \$. Nous prévoyons donc un léger surplus de l'ordre de 50 000 \$.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX EN 2012

À la suite d'une analyse comparative du traitement des élus auprès de plusieurs municipalités comparable à celle d'Asbestos, le traitement alloué aux élus municipaux en 2012 a été révisé à la hausse. Celui-ci n'avait pas bougé pendant plus de 7 années consécutives. Il s'établit dorénavant comme suit :

	Maire	Conseiller
Rémunération fixe	22 800 \$	7 600 \$
Allocation des dépenses	<u>11 400 \$</u>	<u>3 800 \$</u>
	34 200 \$	11 400 \$

LISTE DES CONTRATS SELON L'ARTICLE 474.1 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES (Du 1^{er} novembre 2011 au 31 octobre 2012)

Absolu	: mandat pour stratégie de communication	31 618 \$
Aquatech	: remplacement de personnel en vacances (juillet et août 2012)	26 842 \$
Aréna Connie-Dion	: contribution annuelle 2012 mandat de coordination des loisirs	202 312 \$
Ass. Coop des consomm. d'huile d'Asbestos	: carburants pour 2012	102 412 \$
BFL Canada risques et Assurances inc.	: assurances biens, responsabilités, automobile et dommage 2012	74 979 \$
Biogénie, division d'Englobe	: disposition des boues	50 391 \$
Cible, solutions d'affaires	: mise en œuvre de la stratégie de Communication et ajout de fonctionnalités au site Internet	90 767 \$
Cimi inc.	: achat d'une chargeuse sur roues	168 420 \$
Claude Bourque Électrique	: travaux divers d'électricité	44 087 \$
Club de conditionnement physique d'Asbestos	: achat d'équipements (1 ^{er} versement)	25 000 \$
Construction Choinière Division de Sintra	: travaux de réfection des infrastructures (Saint-Luc et Manville Est)	3 446 681 \$
Ecole secondaire de l'Escale	: frais relatifs aux locations	45 310 \$
Enviro-accès	: mandat pour inventaire des émissions de gaz à effet de serre et évaluation technico-économique pour gestion des matières résiduelles	41 369 \$
Excavations Tourigny inc.	: travaux de réfection de la rue Bruneau (finalisation du paiement et de la retenue)	88 429 \$

Genivar inc.	:	services professionnels en ingénierie pour travaux de réfection des infrastructures	138 491 \$
GFI Solutions d'affaires inc.	:	équipements, logiciels et entretien des systèmes informatiques	56 392 \$
Hydro-Québec	:	éclairage et chauffage dans toutes installations et bâtisses municipales	378 814 \$
J.F. Béland et fils inc.	:	travaux divers d'aménagement et de rénovation	27 156 \$
J.U. Houle ltée	:	pièces pour aqueduc et égout	42 141 \$
John Meunier inc.	:	équipements divers pour usines de filtration et de traitement de l'eau	28 219 \$
La Sablière de Warwick ltée	:	paiement décompte final et travaux à l'intersection du Roi et 9 ^e Avenue	192 567 \$
La Société canadienne de sel	:	fourniture de sel de déglacage de rue	48 572 \$
Les Services exp inc.	:	honoraires professionnels pour contrôle de qualité des matériaux et autres mandats divers	55 279 \$
Ministère des Finances	:	services de la Sûreté du Québec	514 778 \$
MRC des Sources	:	quote-part 2012 - travaux cours d'eau Club de golf - mandat de rénovation cadastrale	495 878 \$
MVP Construction	:	travaux divers sur différentes bâtisses municipales	83 975 \$
Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux	:	quote-part collecte et transport matières résiduelles (ordures, recyclage et compostage) gestion de l'écocentre	431 389 \$
Sintra inc. – région Estrie	:	fourniture de béton bitumineux	185 082 \$
SSQ, société d'assurance-vie	:	assurances collectives	89 702 \$
Union des municipalités du Québec	:	quote-part pour franchise collective et cotisation annuelle honoraires pour évaluation du maintien de l'équité salariale	68 369 \$
Valoris	:	disposition des matières résiduelles	230 606 \$

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2013

Le Conseil municipal travaille présentement à la préparation des prévisions budgétaires pour l'année 2013 qui seront adoptées le **lundi, 17 décembre prochain**. Les défis financiers auxquels la Ville doit faire face demeurent une préoccupation constante pour les membres du Conseil afin d'offrir à leurs citoyens des services qui répondent à leurs attentes et ça, au meilleur coût possible tout en contenant la dette municipale.

L'annonce de la fermeture définitive de Mine Jeffrey a été un choc pour tous et représente pour notre organisation et notre communauté un grand défi pour assurer le développement de l'emploi chez nous. Nous sommes déjà à pied d'œuvre et entendons y mettre les efforts nécessaires avec tous nos partenaires locaux et régionaux pour intensifier la diversification de l'économie d'Asbestos.

2013 sera la deuxième année du rôle triennal d'évaluation. La fermeture de Mine Jeffrey pourrait avoir un impact que nous pensons pouvoir atténuer.

L'année 2013 sera une année de consolidation de nos gestes posés dans les dernières années. Ainsi, au cours de la prochaine année nous allons nous concentrer sur l'intensification de la diversification de notre économie et continuer la mise en œuvre de notre stratégie de communication pour améliorer l'image de notre ville. Ces deux projets vont demander beaucoup de nos ressources, cependant nous allons continuer à maintenir des services qui répondent aux attentes de nos contribuables.

Voici les principales orientations qui nous guident dans la préparation du budget pour l'année 2013. Nous savons que bien des choses restent à faire dans notre ville et que la tâche est importante. Nous demeurons convaincus qu'avec le support des citoyens et citoyennes d'Asbestos, nous pourrons faire une différence significative dans la gestion de notre organisation et de notre collectivité.

Nous pouvons vous assurer que votre Conseil municipal demeurera à l'écoute des préoccupations de la population, travaillera à une saine gestion et investira pour l'avenir afin de faire prospérer notre milieu.

Merci.

Hugues Grimard, maire
Ville d'Asbestos

2012-232

APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2012

Après étude et vérification de la liste de comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois de septembre 2012, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits :

- Administration municipale	1 061 497,62 \$
- Dépenses en immobilisations	-
Total du mois de septembre 2012:	1 061 497,62 \$

Adoptée.

2012-233

ADOPTION DU CALENDRIER 2013 DE SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal d'Asbestos pour l'année 2013 comme suit :

14 janvier	6 mai	3 septembre (mardi)
4 février	3 juin	7 octobre
4 mars	2 juillet (mardi)	2 décembre
8 avril	12 août	

Adoptée.

2012-234

ACCEPTATION DE L'ENTENTE DE RÈGLEMENT AVEC LE GROUPE AGA POUR LE REMBOURSEMENT D'HONORAIRES

ATTENDU QUE l'UMQ a négocié au nom des municipalités une entente de règlement avec le Groupe Financier AGA concernant le remboursement d'honoraires payés en trop par la Ville d'Asbestos ;

ATTENDU QU'une entente de règlement a été conclue le 26 octobre 2012 ;

ATTENDU QUE l'UMQ recommande d'accepter cette entente ;

ATTENDU QUE la Ville d'Asbestos a pris connaissance de cette entente et en accepte les modalités et conditions ;

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos accepte l'entente de règlement jointe en annexe A selon les termes et conditions qui y sont mentionnés et demande au Groupe Financier AGA le remboursement selon les modalités de l'entente.

Adoptée.

2012-235

CRÉATION DE LA RÉSERVE 2012 POUR LE FINANCEMENT DE DÉPENSES LIÉES À LA FOURNITURE DES SERVICES DE L'EAU ET DE LA VOIRIE

CONSIDÉRANT que la municipalité peut créer en vertu de l'article 569.7 de la Loi sur les cités et villes, par résolution, une réserve financière pour le financement de dépenses destinées à améliorer et développer les services de l'eau et de la voirie;

CONSIDÉRANT qu'une taxe spéciale dédiée au fonds d'infrastructures a été imposée sur le compte de taxes foncières des contribuables en 2012 pour le renouvellement des infrastructures;

CONSIDÉRANT que cette réserve est créée au profit de l'ensemble du territoire de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que la Ville d'Asbestos crée une réserve 2012 de 183 641 \$ prévue à cette fin; cette réserve sera maintenant représentée par le tableau suivant :

Année	Création	Utilisation	Solde	Détails
2006	200 409,65		200 409,65	
2007	206 013,21		406 422,86	
2008	218 148,62		624 571,48	
2009	219 836,00	695 976,84	148 430,64	Travaux 1 ^{re} Avenue
2010	237 500,00		385 930,64	
2011	220 778,00		606 708,64	
2012	183 641,00		790 349,64	

Adoptée.

2012-236

AUTORISATION DE SIGNATURES : BAUX DE LOCATION

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, tous les baux présents et futurs avec les locataires dans les immeubles municipaux d'Asbestos.

Adoptée.

2012-237

DEMANDE AU PACTE RURAL, VOLET LOCAL – PROJET DU CLUB CHASSE ET PECHE LAROCHELLE

CONSIDÉRANT que le projet d'agrandissement et de restauration du Club Chasse et Pêche Larochelle a été dûment déposé dans le cadre du Pacte Rural, volet local;

CONSIDÉRANT que le projet d'agrandissement et de restauration du Club Chasse et Pêche Larochelle tel que présenté répond aux critères d'admissibilité du Pacte rural, volet local;

CONSIDÉRANT que le projet cadre avec les engagements pris par la Ville d'Asbestos en matière de diversification de son offre touristique;

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que le projet d'agrandissement et de restauration du Club Chasse et Pêche Larochelle soit retenu dans le cadre du Pacte rural, volet local pour une aide financière de 10% du projet, jusqu'à concurrence de 7 500 \$, le tout conditionnel à ce :

- › que la participation financière des membres soit démontrée à la hauteur minimale de 10 000 \$;
- › que l'ensemble des permis et autorisations nécessaires à la réalisation du projet, principalement ceux de la Ville d'Asbestos et du Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale soient obtenus;
- › qu'un menu fait à partir de produits régionaux soit maintenu pendant une période minimale de trois (3) ans.

Adoptée.

2012-238**AUTORISATION POUR ACHAT DE DÉCORATIONS DE NOEL**

CONSIDÉRANT les travaux de réfection du boulevard Saint-Luc et de la rue Manville Est réalisés au cours de l'année 2012;

CONSIDÉRANT les efforts consentis par la Ville d'Asbestos en vue d'offrir une entrée de ville des plus attrayantes;

CONSIDÉRANT que de nouveaux lampadaires ont été installés tout au long du boulevard Saint-Luc;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'autoriser l'achat de décorations de Noël lumineuses à être installées sur les lampadaires du boulevard Saint-Luc ainsi que sur la 1^{re} Avenue. Cet achat s'effectuera auprès de la compagnie Leblanc Illuminations Canada au coût total de 23 627,36 \$, incluant les taxes applicables et le transport.

Adoptée.

2012-239**OCTROI CONTRAT POUR FOURNITURE DE SEL TRAITÉ**

CONSIDÉRANT qu'une demande de prix a été préparée et transmise à des entreprises pour la fourniture de 110 tonnes métriques de sel traité, deux propositions furent reçues et trouvées comme suit :

- Sel Warwick inc.	: 13 437,70 \$
- Sebci inc.	: 13 493,35 \$

Après vérification de la conformité des soumissions, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que l'octroi du contrat soit accordé à Sel Warwick inc. au coût total de 13 437,70 \$, taxes incluses, pour une quantité de 110 tm de sel traité.

Adoptée.

2012-240**TRAVAUX DE RÉFECTION DU BOULEVARD SAINT-LUC : PAIEMENT DE DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu de payer les extras aux dépenses supplémentaires autorisées par la directive de changement numéro 4, comme suit :

- › Réfection et pavage rue Webb : 8 458,05 \$
- › Réfection et pavage rue Greenshields : 5 573,36 \$

Adoptée.

2012-241

POSTE DE JOURNALIER: RÉSULTAT DE L'AVIS D'AFFICHAGE ET NOMINATION

CONSIDÉRANT l'ouverture d'un poste de journalier au service des Travaux publics;

CONSIDÉRANT que conformément à la convention collective, un avis d'affichage a été fait afin de combler le poste parmi le personnel permanent et qu'aucun employé permanent n'a postulé;

CONSIDÉRANT que M. Christian Lavallée a passé des tests médicaux et qu'il répond favorablement aux exigences de l'emploi;

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu de nommer monsieur Christian Lavallée au poste de journalier. Sa nomination est effective à compter du 18 octobre 2012. M. Lavallée a le statut d'employé en période de probation.

De plus, M. Lavallée étant à l'emploi de la Ville d'Asbestos à titre d'employé occasionnel depuis le 22 mai 2007, son ancienneté débute à cette date.

Adoptée.

2012-242

ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DU CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

CONSIDÉRANT que le Centre de conditionnement physique a connu un essor de popularité au cours de la dernière année;

CONSIDÉRANT que la formule de la gestion par des bénévoles ne suffisait plus à la demande du centre;

CONSIDÉRANT que l'Aréna Connie-Dion a toutes les ressources nécessaires afin de voir au développement grandissant du centre de conditionnement physique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos acquière les équipements du Centre de conditionnement physique pour un montant de 50 000 \$ payable en deux (2) versements, soit 25 000 \$ en 2012 et 25 000 \$ en janvier 2013, montant que l'Aréna Connie-Dion s'engage à rembourser à moyen de 5 000 \$ par année pour les dix (10) prochaines années.

Adoptée.

RAPPORT MENSUEL D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Le Conseil prend connaissance du rapport du mois de septembre 2012 préparé par M. David Bélanger, directeur du Service de l'inspection, qui se détaille comme suit :

	NOMBRE DE PERMIS	VALEUR DÉCLARÉE	CUMULATIF
JANVIER	7	42 000 \$	42 000 \$
FÉVRIER	5	26 100 \$	68 100 \$
MARS	22	525 277 \$	593 377 \$
AVRIL	51	1 400 591 \$	1 993 968 \$
MAI	69	295 750 \$	2 289 718 \$
JUIN	58	667 174 \$	2 956 892 \$
JUILLET	45	305 300 \$	3 262 192 \$
AOUT	46	2 293 000 \$	5 555 192 \$
SEPTEMBRE	29	473 100 \$	6 028 292 \$

ADOPTION DU PREMIER PROJET : MODIFICATION AU PLAN D'URBANISME ET AU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2012-243

PRIORITÉS ET ATTENTES À L'ÉGARD DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2013

CONSIDÉRANT les discussions par le Conseil relativement au travail de la Sûreté du Québec sur le territoire municipal d'Asbestos;

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens ont de la difficulté à comprendre les niveaux de priorité pour les appels d'urgence;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil se sont entendus pour conserver les mêmes attentes et priorités établies en 2012 pour la prochaine année 2013 à l'égard de la Sûreté du Québec de la MRC des Sources;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que les attentes et priorités de la Ville d'Asbestos s'établissent comme suit pour l'année 2013 :

- › Assurer une présence régulière au mini-poste de la SQ à Asbestos. Prévoir au moins une journée semaine. (Remplir des rapports, prendre des dépositions, etc.);
- › Augmenter la visibilité des patrouilleurs dans les rues d'Asbestos, en effectuant davantage de tournées dans les rues des différents quartiers afin de faire sentir une présence policière et ainsi augmenter le sentiment de sécurité chez les citoyens;
- › Au moyen des média d'information locaux, expliquer davantage à la population les niveaux de priorité pour la réponse aux appels d'urgence;
- › Surveiller le vagabondage le soir, particulièrement aux environs des espaces publics;
- › Patrouiller les parcs et leurs environs afin de prévenir le vandalisme;
- › Travailler avec la Ville à la révision de la réglementation sur la circulation des véhicules hors routes afin de permettre l'accès aux sentiers;
- › Assurer une surveillance accrue de la vitesse en soirée dans le secteur du Parc industriel.

Adoptée.

2012-244

CROIX ROUGE CANADIENNE : CONTRIBUTION 2013 A L'ENTENTE DES SERVICES AUX SINISTRÉS

Il est proposé le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que la Ville d'Asbestos paie la contribution 2013 à la Croix-Rouge canadienne relativement à l'entente des services aux sinistrés, contribution au coût de 1 046,70 \$, soit 0,15 \$ per capita.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

Un contribuable à des questions sur l'ordre du jour comme tel. Il se demande quand il est disponible sur le site Internet et se demande aussi pourquoi il n'est pas plus détaillé.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

- › Le conseiller Jean Roy annonce que le brunch annuel de la Ville d'Asbestos au profit de la Fondation du CSSS aura lieu le dimanche 18 novembre et que des visites du Parc industriel sont prévues pour les participants au brunch.
- › La conseillère Nathalie Durocher parle brièvement du parc canin et de la politique d'accueil.
- › Le conseiller Alain Roy mentionne quelques mots sur le Sommet des bibliothèques, la vente de livres usagés et la Semaine du livre 2013. De plus, il parle des travaux de dragage au lac Trois-Lacs.
- › La conseillère Nicole Forgues confirme que le projet « Asbestos, ville amie des aînés » va de l'avant.

2012-245

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Roy que la présente séance soit levée à 20 h 42.

Adoptée.

**NICOLE FORGUES, PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE
ET MAIRESSE-SUPLÉANTE**

MARIE-CHRISTINE FRASER, GREFFIÈRE

/lg